



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 24 janvier 2023

Cancer du col de l'utérus : l'Institut national du cancer déploie de nouveaux outils d'information pour mieux convaincre les femmes de se faire dépister



Le cancer du col de l'utérus touche chaque année près de 3 000 femmes et est à l'origine de plus de 1 100 décès. C'est l'un des seuls cancers dont le pronostic se dégrade avec un taux de survie à 5 ans de 63 % pour la période 2010/2015¹ ; ce taux était de 68 % sur la période 1989/1993.

Grâce au dépistage régulier des femmes de 25 à 65 ans, combiné à la vaccination² contre les papillomavirus des jeunes filles et des jeunes garçons dès 11 ans, ce cancer pourrait être éradiqué.

Pourtant, plus de 40 % des femmes concernées ne se font pas ou pas régulièrement dépister. Sur la période 2018 – 2020, la participation atteint 58,8 %, un peu plus de 10 points en deçà de l'objectif européen fixé à 70 %.

Aussi, pour sensibiliser l'ensemble des femmes concernées à la nécessité de réaliser régulièrement l'examen, l'Institut national du cancer propose plusieurs outils d'information adaptés à chacune d'entre elles. [Bande dessinée](#) basée sur la méthode « Facile à lire et à comprendre » (FALC), [film d'animation](#) et [chroniques sonores](#), l'ensemble des formats vise à favoriser la bonne compréhension des enjeux de ce dépistage pour leur santé.

¹ [Survie des patients atteints de cancer en France métropolitaine, 1989-2018. Col de l'utérus.](#)

² La vaccination contre les papillomavirus est recommandée aux enfants de 11 à 14 ans avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans. Cette vaccination est également recommandée pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes jusqu'à 26 ans.

RENDRE ENCORE PLUS ACCESSIBLE L'INFORMATION À L'ENSEMBLE DES FEMMES

La compréhension des enjeux de l'examen, et la façon dont celui-ci se déroule doivent être facilement accessibles à l'ensemble des femmes.

L'Institut national du cancer a développé, en partenariat avec l'association CoActis Santé qui produit la collection SantéBD, un livret pédagogique expliquant, sur la base de dessins et des mots simples, le dépistage du cancer du col de l'utérus. Un seul objectif : permettre aux femmes, même les plus fragiles, d'être actrices de leur santé.



Par ailleurs, l'Institut propose un programme de chroniques sonores à plus de 1 000 radios, web radios et sites Internet en métropole et dans les territoires ultra-marins avec des versions en langue créole. Professionnels de santé et experts reviennent sur les points clés de ce dépistage.

Il est diffusé du 23 janvier au 10 février sur les antennes qui le souhaitent. Il est accompagné du film d'animation « [Cancer du col de l'utérus, pourquoi c'est important de réaliser un dépistage ?](#) ».

- Accéder au programme pour la métropole « [Dépistage du cancer du col de l'utérus. La Minute Info](#) »
- Accéder au programme pour les territoires ultra-marins, [Martinique](#), [Guadeloupe](#), [Saint-Martin](#) et [Saint-Barthélemy](#), [Réunion](#), [Guyane](#), [Mayotte](#).

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN PRATIQUE

Le dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse aux femmes, vaccinées ou non contre les papillomavirus. Il doit être réalisé dans les intervalles recommandés : **tous les 3 ans entre 25 et 30 ans** (après 2 tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux) et **tous les 5 ans entre 30 et 65 ans**.

Il permet de repérer le plus tôt possible des lésions précancéreuses, de les surveiller ou de les soigner et ainsi, de prévenir l'apparition d'un cancer.

Il repose sur un prélèvement au niveau du col de l'utérus, permet de détecter au plus tôt des cellules anormales (prélèvement cytologique) ou la présence du papillomavirus (Test HPV).

Si des lésions précancéreuses sont détectées, elles seront surveillées (certaines lésions pouvant régresser spontanément) ou soignées avant l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, il sera généralement à un stade plus précoce et pourra être traité avec des soins plus légers qui permettront de préserver davantage la fertilité.

Les femmes qui n'ont pas réalisé de dépistage dans les intervalles de temps recommandés sont invitées par courrier à en réaliser un et bénéficient d'une prise en charge à 100 % du test, sans avance de frais, par leur régime d'assurance maladie. Ces deux dispositions visent à faciliter l'accès au dépistage pour les femmes qui n'en bénéficient pas ou peu.

Afin de garantir une équité d'accès sur l'ensemble du territoire, le prélèvement peut être réalisé par un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage-femme et également en laboratoire de biologie sur prescription médicale.

Un dépistage régulier de toutes les femmes concernées permettrait de réduire significativement le nombre de cas de cancers du col de l'utérus.

Grâce au dépistage, 90 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités.

LES RESSOURCES

[Rubrique dédiée au dépistage du cancer du col de l'utérus](#)

[Rubrique dédiée à la vaccination contre les papillomavirus des filles et des garçons](#)

[Livret d'information](#)



[Livret d'information générique](#)



À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](https://twitter.com/institutcancer)

CONTACT PRESSE

Responsable des relations media

Lydia Dauzet

01 41 10 14 44 - 06 20 72 11 25

presseinca@institutcancer.fr

